



MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature*

Paris, le

31 MAI 2013

Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages

*Sous-direction de la qualité et du développement
durable dans la construction*

*Bureau de la qualité technique et de la réglementation
technique de la construction*

Objet : Validation d'un logiciel intégrant la méthode de calcul 3CL-DPE
PJ : Fiche d'évaluation

ATTESTATION

Considérant l'arrêté du 27 janvier 2012¹ qui précise que tout diagnostic de performance énergétique (DPE) élaboré avec la méthode de calcul 3CL-DPE le soit avec un logiciel validé, le Directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages atteste que le logiciel

Liciel Diagnostics version 4

de la société

Liciel Environnement

a été

validé

Le Directeur de l'Habitat, de l'Urbanisme et des
Paysages

Étienne CREPON

¹ Arrêté du 27 janvier 2012 relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique suivant la méthode de calcul 3CL-DPE version 2012



Procédure d'évaluation de la conformité des logiciels aux règles de calcul du Diagnostic de Performance Energétique

Fiche d'évaluation



Date de publication de la fiche : *29 mars 2013*

DEMANDEUR	
Raison sociale : Liciel Environnement	
Adresse : 32 boulevard de Strasbourg CS30108 75468 Paris cedex 10	
Téléphone : 02 53 35 40 64	Fax :
Site Internet : www.liciel.fr	
N° SIRET : 538 746 702 000 17	Code NAF :
Nom et qualité du représentant légal : M. Stéphane DELOT / Président	

IDENTIFICATION DU LOGICIEL EVALUE
Référence commerciale : Liciel Diagnostics
Numéro de version : 4
Modules évalués : vente, location, bâtiments publics, centres commerciaux

EVALUATION
Date de l'évaluation : 25 mars 2013
Évaluations effectuées : 1. Respect des méthodologies DPE 2. Respect des formats de DPE 3. Sensibilités aux paramètres
Commentaires sur d'éventuelles restrictions sur l'évaluation : /

MARQUAGE AUTORISE
La société Liciel Environnement est autorisée à apposer le marquage ci-après sur les documents du logiciel Liciel Diagnostics version 4 :
<p>Logiciel : Liciel Diagnostics / Version : 4 Éditeur : Liciel Environnement</p> <p>Aucune non-conformité par rapport aux textes réglementaires de référence du DPE en vigueur au 25 mars 2013 n'a été relevée</p> <p>Fiche d'évaluation disponible sur le site http://www.rt-batiment.fr</p>